



Etats Généraux de l'Industrie

Mobilisons les salariés pour gagner une vraie politique industrielle !

INTERVENTION DE JACQUES BAUQUIER A LA REUNION CONCLUSIVE DES ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE EN FRANCHE-COMTE A BESANCON LE 15 JANVIER 2010

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'exercice pour le moins compliqué de vous présenter en 10 mn le rôle des syndicats dans l'établissement d'une politique industrielle en Franche-Comté, alors que ça fait deux décennies que la CGT fait de cette question une priorité dans son activité et un objectif permanent de toutes les luttes que nous menons en France et dans notre région pour maintenir les activités productives, défendre l'emploi et s'opposer aux restructurations, délocalisations, fermetures d'entreprises.

Je vais donc développer mon intervention à partir de 3 thématiques :

DIAGNOSTIC - ENJEUX - PROPOSITIONS

1. DIAGNOSTIC

La tenue des EGI en région et en France constitue un enjeu essentiel pour gagner en Franche-Comté une politique de développement industriel et d'emploi durable, où la création des richesses et leur juste répartition doit se faire dans le cadre d'un nouveau mode de développement économique, social et environnemental, fondé sur la réponse aux besoins humains et en rupture avec la satisfaction de la bourse et des actionnaires.

Il y a urgence, car la réalité de l'emploi industriel est extrêmement préoccupante en France et particulièrement dans notre région.

Avec 9,7 % de taux de chômage et la perte de près de 15 000 emplois en un an, la Franche-Comté est la région où la progression du chômage est la plus importante de France, tout comme d'ailleurs les jeunes avec + 38 % de chômage en 1 an.

Dans ce contexte, l'emploi industriel recule considérablement au cours de ces 9 dernières années :

- Décembre 2000 : 120 000 emplois industriels
 - Aout 2009 : 89 833 emplois industriels
- Soit - 30 167 emplois, soit 3 350 en moins par an.

C'est ce qui nous conduit à dire que cette crise économique aggrave cette désindustrialisation déjà engagée depuis 20 ans et sert de prétexte aux grands groupes pour accélérer les restructurations et suppressions d'emplois et procéder à une recomposition en profondeur de leurs réseaux de sous-traitance, notamment dans l'automobile.



Au regard de ces chiffres, l'urgence d'arrêter l'hémorragie et mettre en place des dispositifs d'intervention publique et sociale immédiats et structurels, devient vitale en Franche-Comté.

2. ENJEUX

Si tout le monde s'accorde enfin aujourd'hui pour reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de développement économique sans industrie forte, il nous reste cependant à changer le logiciel des logiques économiques et financières des grands groupes et des banques pour sortir de la crise et ne plus recommencer comme avant. Pour avoir participé à plusieurs ateliers de ces EGI en Franche-Comté, je ne peux m'empêcher de reprendre quelques réflexions amenées dans les débats sur les difficultés que rencontrent les entreprises pour être plus compétitives, dont les soi-disant causes seraient principalement, le « coût du travail », les charges sociales et la rigidité du marché du travail.

Sur la compétitivité des entreprises : Je rappellerai que nous sommes le pays le plus productif du monde et que nous devons être parmi les 5 premiers pays au monde où l'investissement d'entreprises étrangères est le plus important.

Rigidité du marché du travail : Seul deux emplois sur dix créés en 2009 l'ont été en CDI. Le quart des salariés français sont des emplois dit atypiques et la Franche-Comté est la région la plus précarisée de France.

Quant on parle « coût du travail » : En fait on parle des salariés, de leurs compétences et leur savoir-faire et du coup, de ceux qui créent les richesses des entreprises.

Si cet argument était valable, il devrait l'être aussi pour le secteur des services. Or, on constate que les entreprises de services se multiplient et l'emploi croît dans ce secteur.

Il faudrait aussi nous expliquer pourquoi, quant un certain nombre d'entreprise en Franche-Comté, qui s'apprêtaient à licencier ou fermer des sites de production : SONAS, AMTE, DIEHL AUGÉ DECOUPAGE, MANZONI BOUCHOT, PAPETERIE NOVILLARS, etc., parce que jugé non rentable, et que grâce à la lutte des salariés et à des propositions alternatives, il n'y a eu ni licenciement, ni fermeture de site, comment ces entreprises continuent-elles d'exister ? Preuve que ce n'est pas le « coût du travail » qui est responsable de la désindustrialisation et des licenciements.

Enfin, si la France a mieux résisté que dans d'autres pays pendant la crise, c'est justement grâce à son système de protection sociale qu'il faut préserver et faire évoluer.

En fait, ce qui coûte cher à l'entreprise et qui est à l'origine des difficultés, ce n'est pas le travail mais bien le coût du capital.

Quelques chiffres :

En France, la part des dividendes versés aux actionnaires est passée au cours des 20 dernières années de 5 % à 24 % en 2006.

Il y a 15 ans, la part des investissements était 3 fois ceux des dividendes.

En 2008, les dividendes versés 242 Mds d'€ + 9,3 % sont supérieurs aux investissements réalisés 212 Mds d'€.

Enfin en 2009, en pleine année de crise, le secteur automobile a réalisé son record de vente des dix dernières années et les 20 plus grosses entreprises en France s'apprêtent à afficher entre 55 et 60 Mds d'€ de bénéfices, soit + 20 % alors que le SMIC augmente de 0,5 %, soit 6 € par mois.

Marché, compétitivité, coût du travail, rentabilité financière et intervention publique au service des restructurations doivent s'effacer au profit de la mise en œuvre d'une politique industrielle ambitieuse en s'appuyant sur le maintien du tissu industriel existant, pour favoriser l'investissement productif, la recherche et développement, l'innovation, l'investissement dans la formation qualifiante, l'emploi stable et bien rémunéré, le tout sur un socle social fort et une démocratie sociale renforcée.

Tels sont les enjeux de l'avenir industriel en France et dans notre région.

Cinq propositions alternatives CGT pour une politique de reconquête industrielle en Franche-Comté

1ère proposition

BESOIN D'UNE VERITABLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET D'EMPLOI EN FRANCHE-COMTE

La Franche-Comté, première région industrielle de France, a des atouts qui repose à la fois sur les compétences et le savoir faire de ses salariés et sur un potentiel industriel structuré autour de 5 filières stratégiques, qui sont l'automobile, la plasturgie et la chimie, les Microtechniques, l'agroalimentaire, la forêt bois.

Cet ensemble doit être pérennisé, revalorisé et développé en lien avec un service public modernisé et renforcé, pour gagner un nouveau mode de développement économique, social et environnemental, porté par de vrais projets industriels cohérents et structurants l'avenir du territoire.

Dans cette perspective, l'intervention publique et ses financements doivent conduire à responsabiliser socialement les entreprises afin d'établir de nouveaux rapports entre les entreprises donneuses d'ordres et sous-traitantes, basés sur de véritables coopérations et non plus sur la mise en concurrence et le dumping social.

A cette fin, la Cgt propose que sous l'autorité de la puissance publique, qu'une charte d'engagement soit contractualisée entre le donneur d'ordre et son réseau de sous-traitants garantissant aux sous-traitants, les prix, les marchés et une participation financière à l'innovation et à la formation des salariés sur un minimum de trois ans.

Ce développement économique passe obligatoirement par 2 conditions :

Un véritable développement des capacités humaines où se pose la question de la revalorisation du travail, son contenu et sa finalité.

A cette fin, la formation professionnelle tout au long de la vie, la reconnaissance des qualifications, le déroulement de carrière et l'augmentation des salaires sont les meilleures garanties de l'efficacité sociale et de la croissance économique.

Relever le déficit démographique qui se pose à toutes les filières de l'industrie d'ici 2012 à 2015. Il s'agit donc d'avoir une politique ambitieuse en matière d'embauches (jeunes) et de formations pour pérenniser et développer les compétences et savoirs faire, et anticiper les évolutions de ceux-ci, le tout reposant sur un socle de garanties sociales fortes.

Cette situation appelle la mise en place d'espace de concertation et de négociation sur les évolutions nécessaires et les dispositifs à créer.

La Cgt propose la mise en place d'un plan régional d'embauche de jeunes qui pourrait s'inscrire dans le cadre des emplois seniors pour organiser un tutorat dans les entreprises, permettant un véritable transfert des savoirs faire entre générations, le tout se concrétisant par un départ pour une embauche.

2ème proposition

2ème proposition

MISE EN PLACE D'UNE SECURITE SOCIALE PROFESSIONNELLE

Face à l'insécurité sociale qui s'aggrave et aux défis des mutations économiques et industrielles en cours, la période de crise que les salariés vivent nécessite la mise en place de dispositifs d'urgences et structurels permettant de garantir à tous les salariés une véritable sécurité sociale professionnelle.

Au regard des dispositifs existants dans notre région la CGT propose :

Que le passeport professionnel en cours d'expérimentation et le protocole interprofessionnel (chômage partiel/formation professionnelle) en fin d'expérimentation soient conjugués, et deviennent le socle de référence pour construire un outil régional d'innovation sociale durable qui pourrait s'appeler :

PARCOURS PROFESSIONNEL SECURISE

La finalité étant de maintenir tous les salariés (y compris CDD et intérimaires) avec un contrat de travail et leur rémunération, soit dans un dispositif d'anticipation dans le cadre d'une évolution professionnelle à l'entreprise soit hors de l'entreprise, en lien avec la formation professionnelle qualifiante, le tout transférable d'une entreprise à une autre.

3ème proposition

3ème proposition

INVESTIR DANS L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

L'industrie a besoin de bases productives solides pour pouvoir innover, créer et fabriquer de nouveaux produits. Cela va de paire avec le développement des services publics, de la recherche, des niveaux de qualifications de tous les salariés.

Compte tenu du fait du faible taux d'encadrements et d'ingénieurs dans les entreprises et du nombre important de salariés très peu qualifiés, les PME ne possèdent pas de services recherche et développement.

La Cgt propose :

De faire évoluer les pôles de compétitivité en véritable pôles de développement, en donnant une place privilégiée aux PME et en instaurant un espace de dialogue social dans chaque pôle.

Une recherche de synergies entre les 3 pôles de compétitivité (Véhicule du Futur, Microtechniques, Plasturgie) étroitement liés par des fabrications à développer et à créer où la collaboration entre le monde de la recherche, l'industrie et la formation, s'avère indispensable pour redonner cohérence aux filières à partir de la maîtrise de « nœuds technologiques » et production de produits finis.

La recherche et l'innovation dans l'industrie est tout à fait compatible avec l'ambition d'un développement durable.

Dans cette perspective, la filière automobile avec le véhicule du futur dit propre et intelligent, dans le cadre de coopérations renforcées entre les secteurs des transports, de l'énergie, de la chimie, doivent être source d'innovation, de nouvelles fabrications environnementales et créateurs d'emploi en Franche-Comté.

Il en est ainsi de la filière bois qui mériterait de notre point de vue plus d'ambition et de moyens pour la valoriser et la développer, car elle a des atouts et des débouchés incontestables dans la construction, l'énergie, l'ameublement, les papeteries et les industries de transformation vecteur d'un véritable gisement d'emploi.

4ème proposition

4ème proposition

FONDS REGIONAL D'INTERVENTION POUR L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Après avoir versés des Mds d'€ aux banques et aux entreprises auxquels on peut ajouter le bouclier fiscal, la suppression de la taxe professionnelle 12 Mds d'€, les 33 Mds d'€ d'exonérations de cotisations sociales et les 65 Mds d'€ de fonds publics versés aux entreprises, le tout sans aucune conditionnalité et aucun contrôle de leur utilisation, il est urgent de faire prévaloir d'autres critères dans l'orientation des financements publics.

La Cgt propose :

- a) La création d'un pôle financier public permettant une nouvelle dynamique des investissements productifs à partir de critères rigoureux, privilégiant l'efficacité économique et sociale plutôt que la rentabilité des dividendes ou la financiarisation. Décliné dans un fonds régional pour l'emploi et le développement solidaire des territoires, il serait constitué à partir de la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières (banques), la mise en place d'un livret d'épargne « industrie et emploi », le tout abondé par des financements croisés, état, collectivités territoriales et entreprises, placé sous contrôle public et social (élus, organisations syndicales et patronales).
- b) Que les aides financières soient réorientées et accordées au service du développement économique et de l'emploi et dans le cadre d'une stratégie industrielle et d'une politique de filière, pour favoriser le développement d'activités innovantes et d'emploi qualifiés, portées par des projets structurants, et non plus entreprise par entreprise.

Ce qui nous amène à proposer la mise en place d'une étude d'impact sur l'efficacité des 450 millions d'€ d'exonérations de cotisations sociales et les millions d'euros de subventions publiques dont bénéficient les entreprises de Franche-Comté, pour évaluer les retombés en termes d'emploi et de développement économique et que 10 %, soit 45 M€, soit affecté à ce fonds régional.



5ème proposition

5ème proposition

DEMOCRATIE SOCIALE ET NOUVEAUX DROITS D'INTERVENTION DES SALARIES

Au regard des responsabilités que porte le patronat dans cette crise, l'entreprise ne peut plus être le seul acteur qui façonne l'organisation économique et sociale des territoires. Les salariés doivent y être associés dans un dialogue social renforcé et avec de nouveaux droits d'intervention dans l'entreprise et sur les territoires.

La Cgt propose à l'entreprise :

- Un droit suspensif des plans de licenciements et des restructurations par les comités d'entreprises avec prise en compte des propositions alternatives.

La CGT propose que toutes aides versées aux filières soient conditionnées et contrôlées dans les entreprises bénéficiaires :

- Par la mise en place d'un protocole d'accord sur la création de comité inter entreprises entre donneurs d'ordres et sous-traitants.
- Pour les TPE ces comités inter entreprises pourraient se mettre en place à partir soit d'une branche professionnelle, soit d'une zone d'activité ou un bassin d'emploi.
- Sous réserve d'accord salarial et de plan de formation professionnelle
- Par un contrôle social par les salariés et leurs représentants, de l'utilisation des aides publiques perçues

Dans les territoires

- A) Création de comité de dialogue social dans tous les pôles de compétitivité pour connaître les orientations, les stratégies et les projets industriels.
- B) Création de nouveaux lieux de dialogue social territorial sur les bassins d'emploi et leur revitalisation, pour travailler les enjeux :
 - de développements économiques et industriels,
 - de l'élévation des qualifications et des salaires,
 - de politique d'emploi et de formation en lien avec la croissance du secteur recherche/développement et de l'innovation.
 - de l'aménagement du territoire et de la place des services publics en matière de politique de transport, de santé, de logement, de formation et d'éducation, gage de cohésion sociale,
 - de démographie du salariat pour anticiper sur le devenir de métier, de filière ou de bassin d'emploi en lien avec l'attractivité des territoires



PREFECTURE DE REGION FRANCHE-COMTE
8 bis, rue Charles Nodier
25035 BESANCON CEDEX

Besançon, le 2 février 2010

Monsieur le Préfet de Région,

La tenue des EGI (Etats Généraux de l'Industrie) en région et en France constitue un enjeu essentiel pour gagner en Franche-Comté une politique de développement industriel et d'emploi durable, où la création des richesses et leur juste répartition doit se faire dans le cadre d'un nouveau mode de développement économique, social et environnemental, fondé sur la réponse aux besoins humains et en rupture avec la satisfaction de la bourse et des actionnaires.

Il y a urgence, car la réalité de l'emploi industriel est extrêmement préoccupante en France et particulièrement dans notre région.

Avec 9,7 % de taux de chômage et la perte de près de 15 000 emplois en un an, la Franche-Comté est la région où la progression du chômage est la plus importante de France, tout comme d'ailleurs les jeunes avec + 38 % de chômage en un an.

Dans ce contexte, l'emploi industriel recule considérablement au cours de ces 9 dernières années :

- Décembre 2000 : 120 000 emplois industriels
- Septembre 2009 : 89 833 emplois industriels

Soit -30 167 emplois, soit 3 350 en moins par an.

Au regard de ces chiffres, l'urgence d'arrêter l'hémorragie et mettre en place des dispositifs de réindustrialisation et d'innovation sociale immédiats et structurels devient vitale en Franche-Comté.

Or, la réunion conclusive des Etats Généraux de l'Industrie en Franche-Comté, qui s'est déroulée le 15 janvier à Besançon, sous-estime l'analyse principale de cette désindustrialisation, causée depuis vingt ans par des exigences de rentabilité financière incompatible avec une politique industrielle à long terme.

La CGT, qui a participé activement aux travaux de ces EGI en Franche-Comté, ne se retrouve pas dans le plan d'action que vous avez annoncé Monsieur le Préfet le 15 janvier et qui est décliné en cinq propositions :

- Parcours professionnel sécurisé.
- Faire reconnaître le centre de CEMBA au niveau national.
- L'école du Lean à l'UTBM.
- Valoriser la filière énergie en Franche-Comté avec ALSTOM et GENERAL ELECTRIC.
- Faire une journée de l'industrie en Franche-Comté

.../...

Comité Régional CGT de Franche-Comté

10, rue Flandres Dunkerque 25000 BESANCON

☎ 03 81 81 32 49—☎ 03 81 81 39 86—✉ cgt-franche-comte@wanadoo.fr

En effet, hormis la reprise de notre proposition des « parcours professionnel sécurisé » où le contenu reste à définir, ces propositions sont loin de répondre à l'urgence de la situation pour mettre en œuvre une nouvelle politique de développement industriel et d'emploi durable en Franche-Comté, telle que nous l'avons proposé et formulé dans un document intitulé « *Cinq propositions alternatives pour une politique de reconquête industrielle en Franche-Comté* » et reprécisé lors de notre intervention le 15 janvier à la réunion conclusive des EGI.

L'absence dans votre plan d'action de propositions telles que :

- De nouveaux rapports entre donneurs d'ordres et sous-traitants ;
- La réorientation des financements publics par la création d'un fonds régional d'intervention pour l'emploi et le développement solidaire des territoires ;
- La responsabilité sociale des entreprises en territoires et la mise en place d'un plan régional d'embauche pour relever le défi démographique salarial ;
- Des besoins nouveaux de droits d'intervention des salariés dans l'entreprise et sur les territoires.

ne sont pas de nature à créer les conditions indispensables pour changer le logiciel des logiques économiques et financières des grands groupes et des banques, pour sortir de la crise et ne plus recommencer comme avant.

Pire, vous proposez d'ouvrir une école du Lean à l'UTBM qui consiste à former des ingénieurs à des méthodes managériales dont les finalités sur les conditions de travail sont plus que contestables.

Il s'agit là d'un management au service de la compétitivité, de la réduction du « coût du travail » de l'augmentation de la productivité qui dicte l'organisation, le contenu et la finalité du travail, le tout basé sur la rentabilité financière et la satisfaction des actionnaires.

Ce mode de management, qui conduit à une dévalorisation et à une aggravation des conditions de travail et qui met en danger des femmes et des hommes dans leur situation au travail, est en complète contradiction avec les parcours professionnel sécurisé et le développement humain durable que revendique la CGT.

Déjà mise en place dans le secteur de l'automobile, et au regard des informations que nous recevons sur son application, cette proposition reçoit de notre part la plus vive opposition. En conséquence, nous vous demandons son annulation.

Concernant le pôle énergie dans le nord Franche-Comté, nous demandons que les organisations syndicales soient associées à la réflexion de ce projet et partie prenante des ses objectifs.

Marché, compétitivité, coût du travail, rentabilité financière et intervention publique au service des restructurations doivent s'effacer au profit de la mise en œuvre d'une politique industrielle ambitieuse en s'appuyant sur le maintien du tissu industriel existant, pour favoriser l'investissement productif, la recherche et développement, l'innovation, l'investissement dans la formation qualifiante, l'emploi stable et bien rémunéré, le tout sur un socle social fort et une démocratie sociale renforcée.

Le rôle et la place des services publics et des entreprises publiques pour ces objectifs sont incontournables.

Tels sont les enjeux de l'avenir industriel en France et pour notre région.

Dans cette perspective et à la lumière de ces enjeux, la CGT ne relâchera aucun de ses efforts pour que ces propositions syndicales aboutissent et contribuent à ouvrir des portes inédites, afin de mettre en œuvre une véritable stratégie de développement industriel et d'emploi durable en Franche-Comté.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.



Jacques Bauquier
Secrétaire Régional CGT de Franche-Comté